

Le mot du Maire

Chères Villersoise et chers Villersois

Depuis déjà 8 ans, vous m'avez accordé et renouvelé une fois votre confiance dans la gestion de notre commune et je m'efforce chaque jour d'en être digne.

La conjoncture actuelle et les crises qui se succèdent qu'elles soient sanitaires, énergétiques, climatiques ou géopolitiques imposent la plus grande prudence dans nos choix.

Le programme de travaux que j'ai initié depuis huit ans avec le Conseil Municipal a su intégrer l'environnement mouvant. Les décisions d'adaptation sont mon quotidien.

Aujourd'hui, la commune doit répondre aux différentes contraintes telles la loi sur l'eau, l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, le schéma de cohérence territorial (Scot) etc...

La programmation fixée reprend la rénovation et la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments communaux avec pour rappel ce qui a déjà été entrepris, le gymnase, la mairie, les écoles, le foyer rural, l'église, la station d'épuration. Certains chantiers sont totalement terminés d'autres touchent à leur fin. En parallèle, les travaux de voirie nécessaires n'ont jamais été aussi nombreux depuis ces dernières années avec pour ambition de limiter les désagréments de la circulation et du stationnement.

Cependant, les travaux de la place, objet d'un embellissement et d'un respect des normes d'accessibilité et de sécurité ont pris et vont encore prendre un peu de retard en raison des délais d'approvisionnement de certains matériaux. Ce phénomène touche également la réfection de la rue de la gare pour laquelle un arrêt du chantier est prévu pour quelques semaines avec une reprise autour du 14 novembre 2022. Je suis vraiment désolé de la gêne occasionnée et vous remercie de votre compréhension.

J'aimerais faire taire les détracteurs qui créent un climat délétère. La gestion communale est réfléchiée et les travaux réalisés sont encadrés par un recours plus que régulier aux subventions. Il n'est pas besoin de préciser que la pression fiscale communale est maîtrisée depuis 20 ans. Je ne sais si l'avenir permettra de toujours respectée cette ambition. J'invite la minorité qui semble avoir une vision plus progressive à venir participer au développement et à l'embellissement de la commune et les invite à faire preuve d'un engagement citoyen aux prochaines élections.

La fin de chaque Conseil Municipal offre une tribune d'expression dans un esprit d'échange et de convivialité, il faut savoir l'utiliser sans intermédiaire.

Nous avons tous des droits mais aussi des devoirs qui nous obligent. Enfin, je terminerais en remerciant ceux qui chaque jour me témoignent leur soutien et félicitent les actions menées.

Le Maire,
Tony PITA

A vos agendas !

	<p>Villiers-Saint-Georges Ville Connectée</p> <p>@ https://mairie-villiers-saint-georges.com/</p> <p>Urbanisme : urba.vsg@orange.fr</p> <p>f https://www.facebook.com/mairiedevilliers saintgeorges/</p>
	<p>Résidence de l'Aubetine</p> <p>Avis aux petits monstres de Villiers Saint Georges. Si tu as entre 4 et 10 ans, tu aimes te déguiser. Nous t'attendons à l'Aubetine le 31 octobre pour un concours de déguisements et manger pleins de bonbons !!! inscriptions par mail sur anivilliers@asso-lesbruyeres.org ou au 0164605064 avant le 24 Octobre</p> <p>Nous organisons un Marché de Noël, le Samedi 26 Novembre 2022 de 13h30 à 18h00. N'hésitez pas à venir nombreux et si vous souhaitez tenir un stand, vous pouvez nous contacter au 01.64.60.50.64 ou par mail sur anivilliers@asso-lesbruyeres.org</p>
	<p>REPAS DES AINES</p> <p>(au choix le repas ou le colis ou la carte cadeau) Le repas des aînés pour les plus de 65 ans aura lieu le Samedi 26 novembre à 12 heures. N'hésitez pas à vous signaler en mairie si vous ne recevez pas l'invitation</p>
	<p>Le 10 novembre défilé des écoles Et le 11 novembre avec les associations patriotiques Rassemblement sur la place à partir de 09h45</p>

L'Abri au Vert nettoie la Nature



C'est par un temps mitigé mais le cœur rempli de soleil que plus de 20 personnes, habitantes de Villiers ou adhérentes de l'association, se sont retrouvées sur le terrain du Coli'Brie le dimanche 25 septembre 2022. Elles avaient pour but de participer aux 25 ans de « Nettoyons la Nature » organisé par l'Abri au Vert avec l'aide de la mairie et des magasins « E.Leclerc ». Un grand nombre de déchets ont été ramassés et nous avons déjà prévu une nouvelle opération au printemps. C'est autour d'un verre de l'amitié que cette matinée s'est conclue. Nous remercions, une nouvelle fois tous les participants. Nous invitons toute personne souhaitant nous rejoindre pour nos activités à contacter le 06.30.19.99.07. ou à prendre un bulletin d'adhésion à la mairie.

RÉALISER VOTRE DÉCLARATION DE SINISTRE !

Les habitants qui constatent des dégâts pouvant avoir été causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols de cette année, sont invités à se déclarer le plus vite possible auprès du service urbanisme.

La déclaration doit être faite par courrier à l'attention de Monsieur le Maire.

Les dégâts observés doivent être décrits et accompagnés de photos pour que le dossier soit recevable. La ville constituera un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne.

L'ensemble de ces documents peuvent être transmis par voie postale ou par mail à l'adresse urba.vsg@orange.fr avant le samedi 5 novembre 2022.



Recrute des techniciens électricité, des chargés de projet et des techniciens intervention polyvalents pour les sites Meaux, Croissy Beaubourg, Melun, Savigny le Temple et Montereau.

Pour postuler, les candidats doivent:

- ⇒ Transmettre leur CV avec une lettre de motivation à l'adresse suivante idfe-srh-recrutement@enedis.fr
- ⇒ Mentionner, dans l'objet du mail « Offre d'emploi DT77 ».

FOYER RURAL EN FETE

Le 31 octobre

Halloween, projection d'un film tout âge sur le thème d'halloween à partir de 20h30 suivi d'un film pour les plus de 12 ans.

Ouverture du foyer à 20h.

Nous proposerons une formule à 5 € comprenant un panier pique nique avec sandwich boisson dessert bonbons et soupe au potiron.

Le 12 novembre

Loto avec réservation auprès de Sylvaine au 06.29.91.93.90

Le 17 décembre

Après-midi de Noël pour les enfants avec spectacle par « Le sac à histoires », activités manuelles, goûter et visite du Père-Noël.

Le 18 décembre

Marché de Noël



VILLIERS SAINT GEORGES

**DONNE SON SOUFFLE
PENDANT 24 HEURES AU**



Venez courir, marcher avec ou sans bâtons sur un parcours de 900 mètres, à chacun son rythme.

*Pour quelques minutes, heures, mètres, kilomètres, ce qui compte, c'est **votre PARTICIPATION !!!***

Rendez vous sur le stade le **vendredi 2 décembre 2022** à partir de **16 h 00**, animations et restaurations sur place.

**Des coureurs se sont engagés de courir du
vendredi 2 décembre 18 h 00
au samedi 3 décembre 18 h 00**

Vous voulez les suivre pendant 24 heures ?

Réservations et renseignements :

06.13.75.28.09 / cmontagu@hotmail.fr



Le **CIC-PAT** de l'Association **SILLAGE** et la **Mairie de Villiers-Saint-Georges** vous invitent à une réunion publique d'information

MARDI 18 OCTOBRE 2022

dès 14H00 en Mairie sur les
**"RISQUES ET ARNAQUES
que peuvent subir les seniors"**

présentée par

**La MPF77 assistée des
gendarmes de
Villiers-Saint-Georges**



Renseignement auprès du
CIC-PAT au 01.60.58.00.95

